

ANNEXE VIII (arrêté du 17 février 1988) CERTIFICAT DE MONTAGE D'UNE CARROSSERIE

destiné à être joint au dossier de réception à titre isolé du véhicule
(à fournir en 3 exemplaires)

Je soussigné: **GIMAEX S.A.S.**

demeurant à: Route de Charlieu - B.P. 1000 - 42308 ROANNE Cedex

Tél : 04-77-44-25-60

déclare avoir monté sur le véhicule désigné ci-après et appartenant à: (nom et adresse):

SDIS DE LA REUNION

94, rue Monthyon - BP 2011 - 97487 SAINT DENIS Cedex

La carrosserie suivante: Incendie

Le véhicule doit être présenté à une réception à titre isolé du service des Mines avant immatriculation compte tenu de ce que:

(1) Le châssis a subi les transformations suivantes par rapport au type décrit dans la notice du constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.

(1) Les poids en charge sur les essieux (ou le pivot) ne respectent pas les charges au sol minimales-maximales (1) prévues par le constructeur. Le nouveau poids total en charge sera déterminé par le service des mines.

(1) La largeur du véhicule excède celle fixée par le constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.

CARACTERISTIQUES DU VEHICULE

Marque: RENAULT
Type: 44AGE6 C4 32E6
N° d'identification: VF644AGE00008202
Nombre de places assises (y compris le conducteur): 6
Empattement F = 3,200 m
F' = m

DIMENSIONS DU VEHICULE CARROSSE (hors tout)

Longueur L = 6,50 m
Largeur l = 2,40 m
Surface L x l = 15,60 m²

CARACTERISTIQUES DE LA CARROSSERIE

Longueur utile du chargement: T = 3,16 m
Porte à faux arrière du véhicule: X = 2,03 m
Longueur des ferrures et charnières c = m
Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) arrière:
Y = 0,247 m
Porte à faux arrière utile: $X_u = \frac{T}{2} - Y =$ Voir ANNEXE A m

Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) avant ou à l'axe du pivot:
F'·Y = 2,953 m

- Poids total autorisé: PTAC = 10 000 kg
- Poids à vide du véhicule carrossé = 5 925 kg
PV = PC+M+Ca = 5 925 kg
Pc : Poids du châssis en ordre de marche comprenant réservoirs pleins, outillage de bord, sans conducteur ni passagers, sans porte roues ni roue de secours, avec accumulateurs.
M : Poids du ou des portes-roues de secours garnis.
Ca : Poids de la carrosserie et de ses équipements:
- Poids à vide sous l' (ou les) essieu(x) avant carrossé(4) (ou sous pivot semi remorque).
PV.AV = 2 860 kg
- Poids à vide sous l' (ou les) essieu(x) arrière carrossé(4)
PV.AR = 3 065 kg
- Poids du conducteur et des passagers:
p : 75kg x (conducteurs + passagers) = 450 kg
- Poids du conducteurs et des passagers sur l' (ou les) essieu(x) avant
(cas de cabine avancée) (1) p.AV = p = kg
(cas de cabine normale) (1) p.AV = $\frac{2p}{3}$ = 350,63 kg
- Poids du conducteurs et des passagers sur l' (ou les) essieu(x) arrière
(cas de cabine avancée) (1) p.AR = p = kg
(cas de cabine normale) (1) p.AR = $\frac{p}{3}$ = 99,38 kg
- Chargement: Ch = PTAC-PV-p = 3 625 kg

(1) Barrer la mention inutile.

(2) Voir la notice descriptive.

(3) Dans le cas de cabine "hors série" p.AV et p.AR seront calculés en fonction de la position du conducteur et des passagers par rapport à l'essieu considéré.

(4) Joindre les tickets de pesée correspondants.

(5) F' = distance de l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) avant ou de l'axe

(5) F' = distance de l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) avant ou de l'axe du pivot d'attelage, à l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieux arrière